



*Pour la santé
et l'autonomie*

CHARTRE DE PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN

Pour nous, Fondation Léopold Bellan,

**La maltraitance est un acte, un propos, une attitude ou une omission,
intentionnel ou non, physique ou psychique, orienté contre autrui
et portant atteinte à l'intégrité de la personne**

La personne accueillie dans un de nos établissements est une personne vulnérable.

Son âge, la séparation d'avec ses proches, sa culture, des difficultés de compréhension et/ou d'expression, ses pathologies, peuvent affecter sa capacité à se défendre.

**C'est pourquoi la Fondation veille à s'entourer de professionnels
dont l'éthique et l'engagement personnel entrent naturellement dans la démarche,
la philosophie, les valeurs de la Fondation,
celles-là même du Fondateur :
valeurs d'humanisme, de solidarité, d'ouverture d'esprit,
de respect des autres et des différences de chacun.**

AUSSI, NOS PERSONNELS SONT FIERS DE S'ENGAGER POUR VOUS À :

Adopter en toute circonstance une attitude professionnelle et distanciée,
Prendre appui sur le travail en équipe, facteur essentiel de la prévention de la maltraitance,
Agir dans le cadre des responsabilités confiées et le respect de la fonction de chacun,
Adopter un comportement et un langage adaptés au travail
Respecter les protocoles de prise en charge,
Mener tout dialogue avec patience et douceur,
Faire preuve du plus grand respect pour la pudeur et la dignité de la personne accueillie,
Avertir sans délai la hiérarchie de tout acte, attitude ou propos déplacés,
Respecter la culture et l'histoire familiale de la personne accueillie.